

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 22 mai 2007 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 18 juin 2007

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-neuvième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 22 mai 2007 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
SIMARD, Jean-François Professeur – Département de travail social et des sciences sociales		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 20 h 00.

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en documentation au Service de la bibliothèque
- 4.- Ouverture d'un compte bancaire pour les revenus du Centre d'activités physiques (CAP)
- 5.- Période d'information et questions
- 6.- Prochaine assemblée (18 juin 2007)
- 7.- Levée de l'assemblée

2.- **Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion**

2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- **Embauche d'un(e) technicien(ne) en documentation au Service de la bibliothèque**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicien(ne) en documentation au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Lise Jeannotte, à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque, et ce, à compter du 23 mai 2007.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CX-1308 concernant l'embauche d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque (**Lise Jeannotte**), laquelle est jointe en appendice.

4.- **Ouverture d'un compte bancaire pour les revenus du Centre d'activités physiques (CAP)**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que suite à la fin de l'entente de gestion du Service des activités physiques et sportives de l'Université du Québec en Outaouais avec Kinexsport, le Comité d'évaluation a recommandé que l'Université du Québec en Outaouais reprenne la gestion de ses installations sportives par le biais d'un organisme à but non lucratif. À sa réunion du 16 avril dernier, le Conseil

d'administration a alors confié à la vice-rectrice à l'administration et aux ressources le mandat de mettre en place une structure de gestion inhérente à la gestion du Centre d'activités physiques (CAP).

Suite à cette décision, la vice-rectrice recommande pour les fins de gestion interne d'ouvrir un compte bancaire à la Caisse Desjardins Saint-Raymond de Hull pour y déposer les revenus du CAP, qui sera géré par le Service des ressources humaines et financières de l'UQO.

Selon le Règlement de régie interne, le Comité exécutif doit autoriser la signature des conventions avec les institutions financières. Le Comité exécutif est donc prié de statuer sur cette demande.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 299-CX-1309 concernant l'ouverture d'un compte bancaire pour les revenus du Centre d'activités physiques (CAP), laquelle est jointe en appendice.

5.- **Période d'information et questions**

Un membre exprime des inquiétudes à l'égard de l'impact potentiel pour l'UQO des problèmes financiers et de gouvernance que connaît actuellement l'UQAM et suggère des initiatives qui pourraient être envisagées, particulièrement en ce qui concerne la députation régionale.

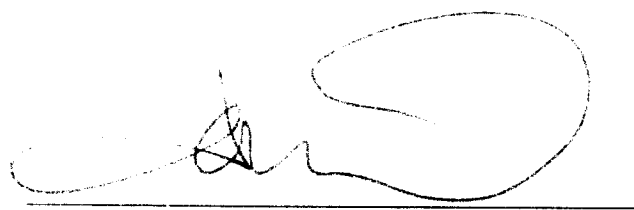
Le recteur informe le Comité exécutif des activités de représentation qu'il a déjà effectuées de même que celles qu'il envisage de faire dans les prochaines semaines auprès de certains représentants politiques, afin de faire valoir le problème du sous-financement chronique de l'UQO et des projets de développement qui sont actuellement envisagés.

6.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 18 juin 2007 à 18 h 00, si besoin il y a.

7.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 25.



Le président d'assemblée



Le secrétaire